

## Analyses et résultats

Avec seulement 4% des surfaces agricoles départementales, la viticulture AOP spécialisée de Dordogne («Les vins de Bergerac») contribue au cinquième de la valeur du potentiel de production périgourdin en 2010.

En dix ans, à l'image du vignoble aquitain, le paysage viticole périgourdin s'est profondément modifié. Près du tiers des exploitations a disparu, sous l'effet d'un effondrement de la très petite exploitation. Dans ce segment ce sont deux exploitations sur trois présentes en 2000 qui manquent à l'appel en 2010.

Dans un département où l'exploitation individuelle demeure le modèle dominant, la viticulture tranche.

Professionnalisation du vignoble, agrandissement des exploitations, essor des formes sociétaires, accroissement de la part du salariat extérieur sont autant de facteurs notés lors de ce dernier recensement. Ce qui n'était pas le cas lors du recensement précédent. En 2010, tout en gardant des caractéristiques qui lui sont propres, on note en Dordogne, l'émergence d'une viticulture sociétaire.

SRISSET

### La viticulture spécialisée périgourde 2000-2010 : l'émergence d'une viticulture sociétaire

#### La professionnalisation du vignoble se poursuit

1 100 exploitations périgourdines possédaient de la vigne en 2010. Pour les deux tiers d'entre elles, la viticulture concentre la majeure partie de leur activité agricole, les classant, selon la nomenclature européenne, en exploitations spécialisées.

Au cours des dix dernières années, près du tiers des exploitations viticoles spécialisées a donc disparu du paysage viticole départemental.

Le recensement agricole 2010 confirme les tendances observées depuis le RGA 2000, et souligne leur accélération depuis les enquêtes inter-censitaires précédentes. Cette perte est nettement supérieure à celle enregistrée en moyenne dans le département pour l'ensemble des exploitations agricoles (-26%).

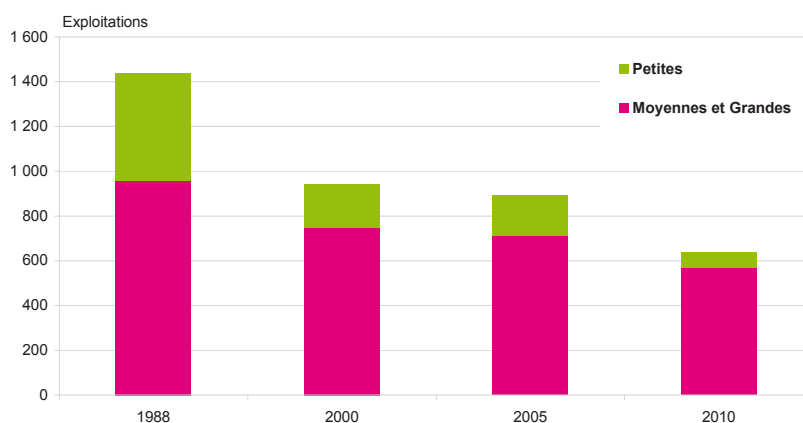
Mais de quelles exploitations parle-t-on et surtout de quel type ? Une lecture plus fine montre que ce repli, plus marqué, découle d'une accélération de la professionnalisation du vignoble chez les spécialisés.

Ainsi, l'effectif des petites exploitations dégageant moins de 25 000 euros de valeur de production (ex non professionnelles) s'effondre. Sur trois exploitations recensées en 2000, une seule est encore présente en 2010. Pour les autres exploitations la baisse calque l'évolution départementale.

Dans le même temps, les surfaces en vigne à appellation détenues par les spécialisés, après avoir progressé entre 1988 et 2000, se replie (12 000 hectares en 2010). Toutefois, la surface en vigne baisse moins vite (-5%) que le nombre d'exploitations. Conséquence : la taille moyenne des exploitations progresse. Elle s'établit à 17 hectares, contre 13 hectares en 2000.

#### Depuis 2005, la restructuration s'accélère

Evolution des exploitations viticoles spécialisées entre 1988 et 2010



Sources : Agreste Aquitaine - RA 1988, 2000 et 2010 - Enquête structure 2005

## Les exploitations moyennes et grandes : l'émergence d'une viticulture sociétariaire

Parmi les 640 exploitations orientées en viticulture d'appellation, 570 disposent d'un potentiel de production supérieur à 25 000 euros. Pour les trois quarts d'entre elles, il excède même 100 000 euros. Au total, ces exploitations moyennes et grandes valorisent 11 000 hectares de vigne.

### L'essor des 50 hectares et plus

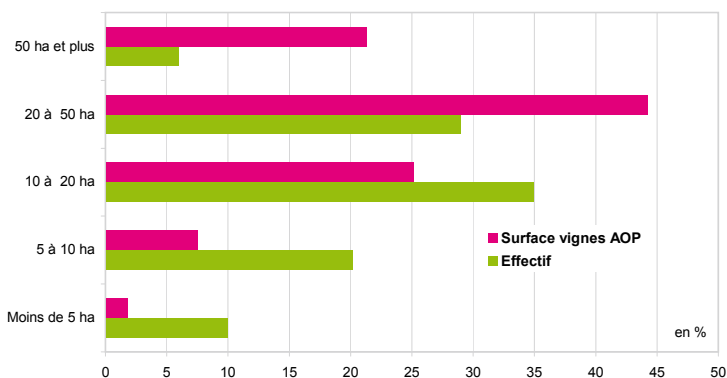
Observée depuis vingt ans, la tendance à l'agrandissement se renforce au cours des dix dernières années. Suite aux départs en retraite de viticulteurs, les vignes libérées ont en très grande partie permis l'agrandissement des exploitations en place. Leur surface moyenne est passée de 16 hectares en 2000 à près de 20 hectares en 2010.

Toutefois, cette progression cache un artefact statistique. La hausse ne profite qu'à une seule classe, les 50 hectares et plus. Cette dernière voit ses effectifs croître de 20%, tout comme ses surfaces. Si l'on note une stabilité des 20 à 50 hectares, pour les petites exploitations inférieures à 20 hectares, la baisse est sévère : près d'une sur trois a disparu entre 2000 et 2010.

L'augmentation de la taille des exploitations participe d'un phénomène général de développement, mais elle est aussi étroitement liée à l'émergence, en Dordogne, d'une viticulture sociétariaire.

## Un tiers des exploitations valorise les deux tiers des surfaces

Répartition des exploitations et des surfaces par tranche de surface



Source : Agreste Aquitaine - RA 2010 - Champ : Exploitations Moyennes et Grandes

### Vers la fin du modèle dominant ?

La viticulture spécialisée de Dordogne se démarque donc du modèle dominant local. Dans un département, où l'exploitation individuelle toutes orientations confondues reste plus que majoritaire en nombre d'unités (85%) et surfaces entretenues (65%), la viticulture tranche.

En 2010, les trois quarts du potentiel économique de la viticulture périgourdine spécialisée sont mis en oeuvre par des exploitations organisées en société. Elles rassemblent 40% des exploitations.

Le développement des formes sociétariaires tient en partie à l'essor des EARL. La souplesse de ce statut juridique explique son succès : 50% d'exploitations en plus entre 2000 et 2010. Mais, la progression ne s'arrête pas là. Elle s'accompagne d'une

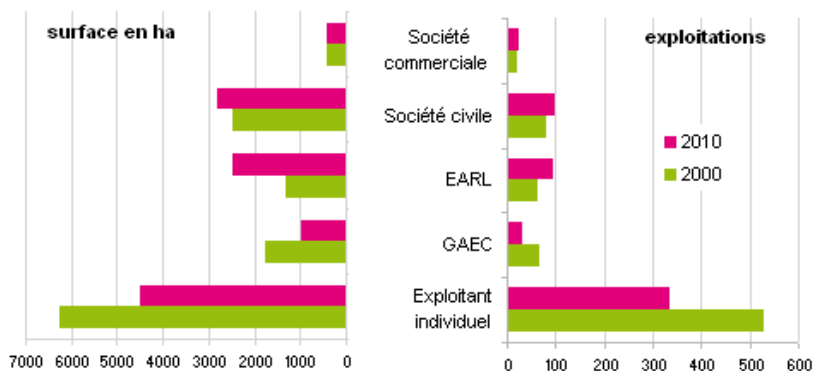
hausse de leur surface moyenne : plus nombreuses et plus grandes.

Les SCEA, premier statut sociétariaire en 2000, sont en passe d'être détrônées, elles devançant légèrement les EARL en 2010. Leur progression moins marquée (+25%) se double d'une baisse de leur surface moyenne. La cause, les nouveaux arrivants, de tailles plus réduites, tirent à la baisse la moyenne départementale : plus nombreuses certes, mais plus petites.

La décennie marquera le recul des GAEC. Leurs effectifs ont fondu de moitié. Plus qu'une désaffection, il faut peut-être y voir une étape transitoire. Le départ des pères laissant le fils seul exploitant peut décider de l'abandon du statut de GAEC. Au final, les GAEC n'entretiennent plus que 7% du vignoble en 2010, contre près du double en 2000 ; même si leur taille moyenne progresse : moins nombreuses mais plus grandes.

## Les EARL, les principales bénéficiaires en surface

Répartition des exploitations et surfaces en vigne AOP en 2010



Source : Agreste Aquitaine - RA 2000 et 2010 - Champ : Exploitations Moyennes et Grandes

### Où une adaptation du modèle ?

Exploitation individuelle et mixité des productions au sein de l'exploitation caractérisent l'agriculture périgourdine. Les viticulteurs de Dordogne semblent donc s'éloigner du modèle dominant ; « semblent » car s'ils privilégient la forme sociétariaire, ils n'en demeurent pas moins très attachés à la pluriculture.

Si, chez les spécialisées, l'activité viticole contribue aux deux tiers du potentiel économique de production, la surface en vigne AOP ne représente que la moitié des surfaces totales de l'exploitation (contre 80% chez leurs voisins girondins). Et ce, quel que soit le statut de l'exploitation.

## Les exploitations moyennes et grandes : la main-d'œuvre extérieure devient majoritaire

Montée en puissance des formes sociétaires, agrandissement d'une partie des exploitations, repli des exploitations et de la main-d'œuvre familiale redessinent le paysage de l'emploi viticole spécialisé en Dordogne.

En 2010, le salariat extérieur représente 52% de la main-d'œuvre totale, contre 43% en 2000. Ce renforcement, en part relative, ne traduit pas une hausse du recours à l'embauche en valeur absolue. Dans la réalité, la chute de l'emploi extérieur est moins marquée que celle de l'emploi familial.

L'évolution de la main-d'œuvre au sein des exploitations spécialisées, grandes et moyennes, découle logiquement de deux évolutions distinctes.

### Un emploi familial sur trois a disparu en dix ans

D'une part, l'emploi familial suit la courbe de l'évolution du nombre d'exploitations mais de façon plus marquée. En dix ans, il se replie d'un tiers. Cette évolution masque des situations distinctes.

Chefs et coexploitants (-22%) contribuent aujourd'hui aux neufs dixièmes de la main-d'œuvre familiale, contre moins des trois quarts en 2000. Moins nombreux, plus actifs, ils renforcent leur part sur leurs exploitations, la raison en revient principalement à l'effondrement des effectifs des autres actifs familiaux (près de deux sur trois ont disparu en dix ans), mais surtout des conjoints non coexploitants : effectif divisé par plus de deux en dix ans.

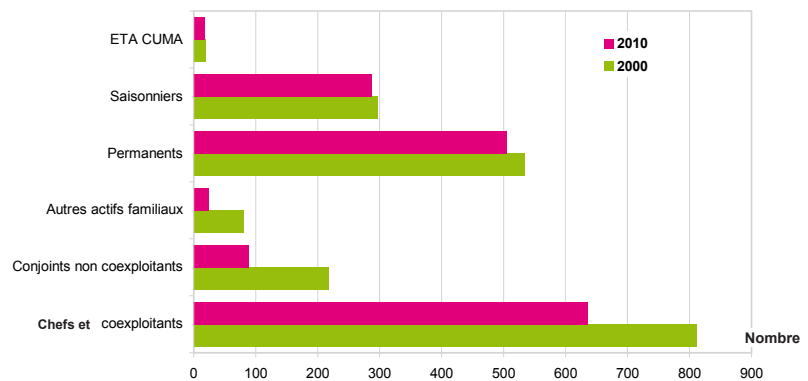
### Un sur vingt pour le salariat extérieur

D'autre part, l'évolution du salariat extérieur calque celle des surfaces ou de la production, respectivement -6% pour le salariat permanent, -3% pour le saisonnier.

Fait notable, le recours aux entreprises de travaux agricoles fléchit. Ces dernières représentent moins d'un pour cent de l'emploi total, contre 2% France entière et 5% chez leurs voisins girondins.

### 52% de la main-d'œuvre est extérieure

Evolution de l'emploi entre 2000 et 2010



Source : Agreste Aquitaine - RA 2000 et 2010 - Champ : Exploitations Moyennes et Grandes

### Chais particuliers, vrac et négoce restent privilégiés

Au cours des dix dernières années, la structure des modes de commercialisation aux sorties des chais particuliers en volume ne s'est guère modifiée.

La vente directe, y compris à l'export, représente plus du tiers des volumes commercialisés. Les trois quarts de ces derniers sont conditionnés en bouteilles. Grande distribution, restauration ou magasins traditionnels et autres formes de circuits courts contribuent à hauteur de 6% de la commercialisation des chais particuliers. Là également, la bouteille est reine avec 80% des sorties.

Négoce et grossistes, comme en 2000, restent la destination principale pour les vinificateurs en chais particuliers périgourdins avec près de 60% des volumes commercialisés. Le vrac domine, la bouteille ne représente que le cinquième des volumes.

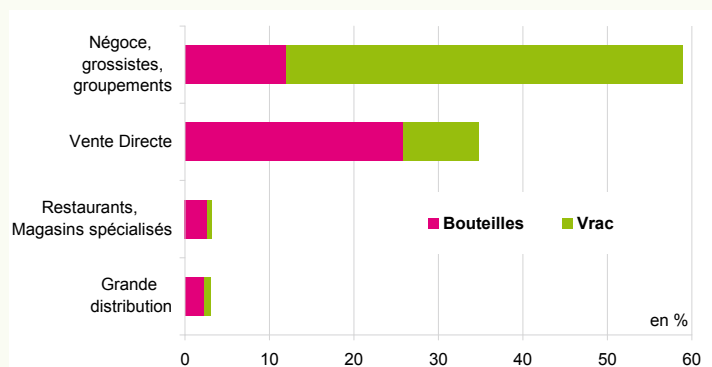
Toutefois, si la structure en volume évolue peu, l'approche par exploitation diffère.

Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations vinifiant en bouteille, s'érode peu (-6%). La moyenne des volumes commercialisés par unité suit la courbe des exploitations, -6% également.

A l'opposé, le nombre de vraciers se replie fortement. Un tiers a disparu sur la période. Pour ceux qui restent, le volume moyen commercialisé par unité progresse, +15% en dix ans. Entre 2000 et 2010, nombre de petits vraciers ont soit disparu, soit été absorbés par des plus grands.

### Le vrac, près des deux tiers de la commercialisation des chais particuliers

Part des circuits de distribution



Source : Agreste Aquitaine - RA 2010 - Champ : Exploitations commercialisant

## La reprise, une question majoritairement en attente ou sans réponse

En 2010, parmi l'ensemble des viticulteurs spécialisés de Dordogne, plus de la moitié (52%) a plus de cinquante ans (parmi ces derniers les trois quarts ayant plus de 55 ans). Ils entretiennent près de 5 600 hectares de vigne à appellation. Dès lors, la question de la succession se pose.

Les premières tendances du recensement confirment les résultats des enquêtes précédentes, à savoir une dégradation des taux de réponse quant à l'avenir de l'exploitation mais également la corrélation entre la taille de l'entreprise et son éventuelle reprise.

### La transmission reste une affaire de famille

Pour à peine plus d'un sur cinq (21%), la question ne se pose plus. Ils connaissent déjà leurs futurs successeurs. Rappelons qu'ils étaient plus de la moitié à connaître leurs successeurs en 2000.

Quatre fois sur cinq, le reprenneur est issu du cercle familial. L'exploitation est de taille conséquente (17 hectares en moyenne) surtout lorsque le membre de la famille travaille déjà dans l'exploitation (27 hectares)

Plus petite (6 hectares), lorsque la reprise s'effectue hors cadre familial. Ce qui se conçoit, le futur successeur dirige déjà une autre exploitation.

### 3 800 hectares en attente

En 2010, pour un futur partant sur cinq également, la question semble résolue : l'exploitation va disparaître. Elles s'étendent en moyenne sur 5 hectares, plus de la moitié ne dépasse pas un hectare.

Pour les 300 viticulteurs spécialisés restants, soit la question n'a pas de réponse, soit ils ne se la sont pas encore posée, soit ils ne savent pas. Avec 11 hectares, en moyenne, ces unités se répartissent sur l'ensemble du vignoble AOP départemental.

■ L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères ...)

- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ SAU : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard** (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an

## Succession : pour trois partants sur cinq, la question semble sans réponse

Avenir de l'exploitation et des surfaces en vignes pour les viticulteurs spécialisés de plus de 50 ans



Source : Agreste Aquitaine - RA 2010 - Champ : Exploitations Moyennes et grandes

*Le Recensement Agricole 2010 n'a pu être réalisé que grâce à la collaboration des 43 100 exploitations agricoles d'Aquitaine, interrogées par 250 enquêteurs sous l'égide des agents du pôle « Collecte » du Sriset Aquitaine. Qu'ils en soient tous remerciés.*

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>



## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
51, rue Kiéser - 33077 BORDEAUX CEDEX  
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90  
Courriel : [contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

© AGRESTE 2011

Directeur Régional : Hervé DURAND  
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES  
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine  
Dépôt légal à parution  
N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412